

## Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 3 mars 1897

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (34r, 35r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 3 mars 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46597>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Venet-Baudeville, Émile](#)

Lieu de destinationLesquielles-Saint-Germain (Aisne)

### Description

RésuméDemande à Émile Venet-Baudeville d'effectuer des travaux d'entretien du

jardin de la maison de Lesquielles-Saint-Germain : élaguer la haie le long du sentier à la demande du maire ; tailler les vignes ; arracher l'herbe des allées : « Mais laisser l'herbe dans la cour devant la maison sur la route, afin qu'on voie que ce n'est pas une maison habitée et que les militaires ne feront pas à nouveau la grille. » ; enlever les herbes coupées comme le faisait le père d'Émile Venet-Baudeville. Indique à Émile Venet-Baudeville que son père donnait une gratification de 5 F au garde-champêtre pour surveiller la propriété. Ne faire que les travaux d'entretien de la maison indispensables, « cette petite propriété ne pouvant plus servir d'habitation, vu que les briques blanches entretiennent dans les murs une humidité qui pourrit tout ».

## Mots-clés

[Économie domestique, Jardins](#)

Personnes citées [Venet-Baudeville, Émile](#)

Lieux cités [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Nîmes 3 mars 1899  
 Je vous prie au nom de  
 la rue Baudolice pour surveillance  
 Nîmes <sup>à la</sup> ~~à la~~ <sup>à la</sup> où il avait exercé  
 touchant la moitié il  
 que Monsieur Venet, papa

Il espère que vous avez bien  
 reçu, en son temps, ma lettre  
 du 9 janvier, où je vous disais de  
 faire ce que demandait M. le  
 Maire, concernant l'élagage  
 de la place qui longe le petit  
 seminair.

Aujourd'hui, si vous voulez  
 de nous dire que lorsque le moment  
 sera venu de travailler au jardin,  
 il nous sera difficile de faire faire  
 les travaux suivants :

Couper les vignes qui sont  
 attachées au mur, à l'ouest de  
 la maison ; les couper à l'acteur  
 à homme après qu'elles ne se

cessent pas en se renversant  
 tout à fait. Il n'y a pas à les  
 cultiver au vrai sens du mot,  
 puisque le houblon n'y pousse pas.  
 Chasser l'herbe des allées  
 afin que celles-ci ne s'empêtrent  
 pas. Mais le feu et l'herbe  
 dans le cour devant la maison  
 sur le bord, afin qu'on voie  
 que ce n'est pas une maison  
 habillée et que les militaires ne  
 prennent pas à nouveau la grille.

Il faut aussi que ne pas laisser  
 sur place les plantes en herbes  
 coupées à l'été précédent quand on  
 a taillé le gazon on a laissé  
 le herbe pourrir sur place. Cela  
 est très délectueux. Votre père  
 faisait toujours enlever ce  
 qui avait été coupé.

— Je crois utile aussi de  
 vous dire qu'une fois M. Père  
 Votre père a payé son de-

Donner une gratification  
de cinq francs au garde  
champêtre pour surveillance  
que celui-ci avait exercée  
touchant la propriété ; et  
que si nous jugiez à propos  
de faire quelque chose de sim-  
ilaire, vous n'auriez qu'à  
me l'exprimer.

Enfin, je vous rappelle  
que cette petite propriété ne  
peut plus servir d'habi-  
tation, ou que les briques  
blanches entrelaçant sans  
les murs une humidité  
qui pourrait tout. - Je prie  
que il n'y soit fait que ce  
qui est absolument indis-  
pensable, et vous vise  
d'ordonner les choses en

la conséquence, comme  
on faisait il y a longtemps.

Veuillez agréer, etc.,  
Monsieur, mes respects  
affiliés avec Godin

Mathieu Godin

(Gard)

Meilleurs salutations,等等

Ville: 0.76 Forêt: 0.26

Seins: grosseur moyenne

Hanches: très-fortes

Entre les hanches et le bas: 0.26  
Hanches: 0.26  
Intervalle de 9 à 10 centimètres